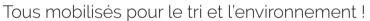


PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2023

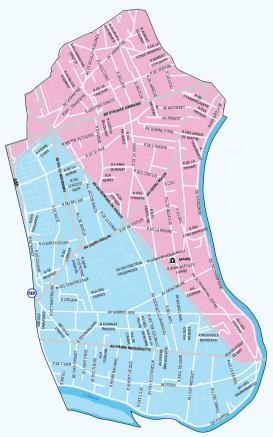
LE PERREUX-SUR-MARNE







Collecte des ordures ménagères



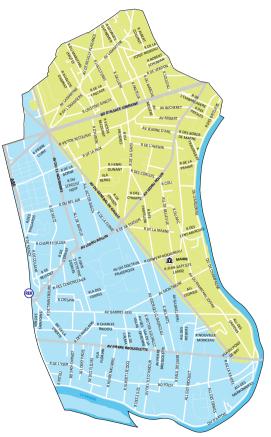
BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

Les bacs doivent être sortis après 19h, la veille de la collecte.



Collecte des emballages



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers!** Les bacs doivent être sortis **après 1gh, la veille** de la collecte.

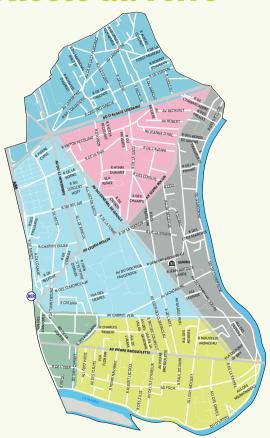




Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri!

Collecte du verre



BAC VERT : VERRE

La collecte est effectuée une semaine sur deux suivant votre secteur.

Les bacs doivent être sortis avant 12h, la jour de la collecte.



Semaines impaires

- Mardi après-midi
- Vendredi après-midi

Semaines paires

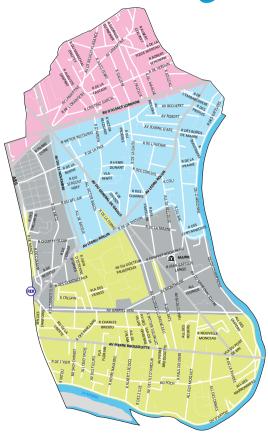
- Mardi après-midi
- Mercredi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri l

Collecte des végétaux



SAC: VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue en porte-à-porte du 6 mars au 21 décembre sauf en août. En dehors de cette période et durant le mois d'août, nous procédons à une collecte de vos végétaux via ClicRDV sur https://user.clicrdv.com/service-collecte-dechets-vegetaux ou par téléphone au 01 48 71 59 13.

Les sacs doivent être sortis avant 12h, le jour de la collecte.

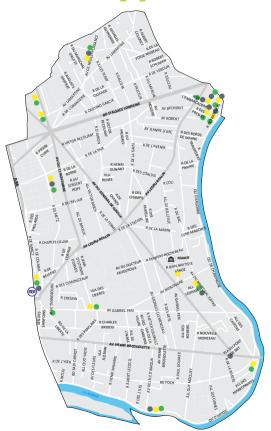




Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apport volontaire



Ordures ménagères, emballages et verre, retrouvez toutes les bornes d'apport volontaire de votre ville :

- · Place de la République
- 136 et 138 rue de Metz
- · Rue de la Croix d'Eau
- · 277 avenue du Général de Gaulle
- · Rond point des Jones Marins
- Zac du Canal: rue de l'Embarcadère, rue du Canotage, rue de la Dame de Nage, rue des Rameurs, rue des Bateliers
- · Rue Louis Gourlet
- · Allée de Bellevue
- · Allée Léonide
- Villa Mever
- · Parking rue de la Rivière
- · 62 quai de l'Artois
- · Rue Jean d'Estienne d'Orves
- · Rue de Tannebourg





Comment bien trier vos déchets?

BAC VERTE: VERRE

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.





Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les** vider et de les jeter en vrac!











Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



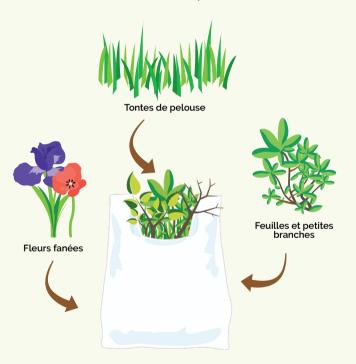
Pas d'objets en platique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

SAC : VÉGÉTAUX

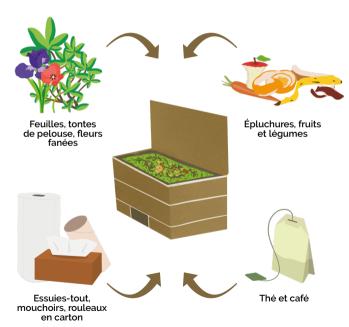
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en fagot de 1m50 maximum et de déposer des branches de 2 cm de diamètre au plus.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à **environnement**@**pemb.fr**.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement reservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



Parci de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce quide de 52 pages a été

pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- · un test sur ses habitudes de consommation
- · des recettes de fabrication de produits faits maison et antigaspi
- · un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- · des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code!



Contact: zerodechet@pemb.fr

Collecte des encombrants grands ensembles



Les adresses qui suivent, identifiées en bleues, sont collectées le mardi. Ils sont ramassés le matin entre 5h et 13h et doivent être sortis le lundi à partir de 19h.

- · Résidence des Îles
- · Résidence rue de Metz
- · Résidence des Joncs Marins
- · Réisidence avenue du Maréchal Joffre
- · Résidence rue Victor Recourat
- · Résidence Villa Maison Blanche / rue du Bois des Joncs Marins

Ces collectes sont **exclusivement réservées pour les habitants des résidences**! Des contrôles seront régulièrement effectués.

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
- Les réemployer: Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.



Mais vos encombrants peuvent aussi être collectés sur rendez vous!
Découvrez toutes les modalités sur la page suivante.

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos obiets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

L'enlèvement de vos encombrants se fait via ClicRDV sur https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Votre intercolucteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer la veille de la collecte, après 19h.

Dépôt limité à 1 m³, 50 kg et 2 m maximum.

Les encombrants collectés sont composés de mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles.

Les autres déchets doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- · déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)
- déchets équipements électriques et électroniques (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

84 voie Sonia Delaunav

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

320 avenue Victor Hugo

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h Dimanche: 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

177 rue de Metz

Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-18h

PORT DE BONNEUIL

9 59 route de l'Ile Saint-Julien

Lundi au vendredi: 8h30-12h & 13h30-17h Samedi: 9h-12h & 13h30-17h Dimanche: 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

9 Rue de la Plaine

Lundi : 14h-17h

Mardi: 9h-12h & 14h-17h Mercredi: 9h-12h & 14h-19h

Jeudi · Fermé

Vendredi: 10h-12h & 14h-10h Samedi: 9h-12h & 13h-18h Dimanche: 9h-13h

sur présentation d'une pièce d'identité et d'un iustificatif de domicile de moins de 6 mois.







VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois 13 communes - 520 000 habitants 1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction de l'Environnement et de la Transition Ecologique au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr